

Quoi qu'il en soit, le catalan n'est pas limité à l'actuel territoire de la Catalogne. On comprendra dès lors que le terme même de Catalogne soit imprécis:

- En premier lieu, et au sens étroit et surtout juridique du terme, on désigne habituellement par Catalogne ce que certains historiographes catalans préfèrent dénommer le „Principat,“ c'est-à-dire précisément le territoire des quatre provinces de Barcelone, Tarragone, Lérida et Gérone: c'est dans cette acception limitative, mais non controversée sur le plan juridique, que l'on utilisera ici le terme de Catalogne;
- pourtant, il existe aussi la Catalogne au sens large, terme qui désigne alors un territoire regroupant non seulement les quatre provinces espagnoles mentionnées plus haut, mais aussi le département français des Pyrénées-Orientales ou Roussillon, zone qualifiée par les Catalanistes de „Catalunya-Nord“, (on sait que ce territoire fut perdu par l'Espagne lors du Traité des Pyrénées de 1659). Mais cet usage, prôné par certains cercles nationalistes catalans, n'a rien d'officiel. En outre, la situation linguistique y est sans commune mesure avec celle du „Principat“;
- enfin, pour désigner l'ensemble des terres de langue catalane, on a souvent recours à l'expression, désormais couramment admise, de „Països catalans“ (= Pays catalans ou catalanophones), dans laquelle l'adjectif „catalan“ se réfère à la langue seule (un peu à la façon de ce qui se passe avec la Communauté française de Belgique, où l'adjectif „français“ ne se réfère pas à la nationalité). A condition de ne pas l'employer dans un sens impérialiste, cette expression semble fort adéquate.

0.2. Aspects diachroniques: le poids de l'Histoire

On pourrait s'interroger en paraphrasant Montesquieu: „Comment peut-on être Catalan?“ et subsidiairement se demander si l'on peut comprendre le cas catalan sans références historiques. Mais poser cette question, c'est y répondre. En effet, un bref regard sur la longue et très mouvementée histoire de la langue catalane est d'autant plus indispensable que les rappels et références de type historique sont toujours et encore de mise.

Certes, on peut tenter, dans le sillage d'Antoni Griera, de faire remonter les origines du catalan à la latinisation de la Péninsule ibérique, mais il faut rappeler que la Provincia Tarraconensis ne correspondait pas aux actuels territoires catalanophones. Par ailleurs, il est vrai que dès le X^e siècle, on trouve bien dans des documents d'origine carolingienne des exemples isolés de traits linguistiques assimilables à des catalanismes; il n'en est pas moins certain que les premiers textes en catalan ne sont guère antérieurs au XIII^e siècle: il